
ICANN79 | Forum de la communauté – ccNSO : séance de travail sur la fragmentation de l'Internet
Mardi 5 mars 2024 – 10h30 à 12h00 SJU

CLAUDIA RUIZ :

L'enregistrement a démarré.

Bonjour et bienvenue à cette séance de la ccNSO sur la fragmentation de l'Internet. Je m'appelle Claudia Ruiz, et je serai donc responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle sera régie par les normes de comportement de l'ICANN.

Durant cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont formulés correctement. Si vous voulez parler durant cette séance, levez la main dans Zoom. Les participants virtuels pourront alors ouvrir leur micro. Les participants dans la salle utiliseront les micros qui sont dans la salle, et doivent rester débranchés sur leur micro de Zoom.

L'interprétation inclura l'anglais, l'espagnol, le français et l'arabe. Veuillez indiquer votre nom et la langue que vous allez parler si vous parlez une langue autre que l'anglais. Veuillez indiquer votre nom et parler à un rythme raisonnable. Les participants sur place peuvent obtenir de l'équipement pour écouter l'interprétation. Les participants virtuels peuvent accéder à l'interprétation dans la barre d'outils de Zoom. Merci beaucoup.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Ceci dit, je donne maintenant la parole à Annaliese Williams.

ANNALIESE WILLIAMS :

Merci beaucoup. Je m'appelle Annaliese Williams et je suis responsable de la gouvernance de l'Internet pour l'Australie et ce comité qui a organisé donc cette session aujourd'hui pour parler des questions de fragmentation de l'Internet et avoir les différentes perspectives des ccTLD.

La fragmentation de l'Internet n'a pas une définition internationale. Cela peut dire des choses différentes dans différents contextes, dans différentes régions. Et la gouvernance de l'Internet pour les réseaux a donc identifié trois éléments clés : la fragmentation, l'utilisation [avenante], la fragmentation technique de la gouvernance et de la coordination. Et potentiellement, cela peut être tout à fait significatif pour les ccTLD,

Nous allons avoir différents intervenants aujourd'hui qui vont nous parler de point ZA, point BR, le point de vue de l'Afrique et d'une organisation externe également. Et nous sommes très heureux d'avoir également de l'ICANN Elena Plexida et Bruna dos Santos qui est en ligne. Merci beaucoup d'être venues nous rendre visite à la ccNSO.

Nous allons tout d'abord passer la parole à Elena Plexida, vice-présidente pour ICANN org de l'engagement des organisations gouvernementales internationales. Elle va donc nous parler un petit peu de la fragmentation de l'Internet.

ELENA PLEXIDA :

Merci beaucoup Annaliese. Donc oui. J'essayais de trouver un petit peu d'eau. Oui, merci beaucoup d'organiser cette discussion. C'est tout à fait intéressant comme thématique. Et comme vous l'avez dit, c'est quelque chose qui est débattu dans le monde entier. Mais personne ne tombe d'accord sur la même définition. Personne ne peut véritablement dire la même chose.

Donc pour ICANN org, nous pensons que pour parler de fragmentation de l'Internet, il faut commencer un petit peu par définir quels sont les éléments de cette fragmentation. Ce n'est pas une seule chose. Ces différents points de vue concernant les réseaux qui sont connectés [inaudible] infrastructure de communication. Donc qu'est-ce qui permet donc à l'Internet de fonctionner ?

Nous avons les identificateurs. Nous avons le DNS. Nous avons les adresses, les protocoles IP. Et tous ces termes techniques donc permettent donc aux appareils de se connecter et c'est la manière dont nous avons un seul Internet. On met l'accent sur l'accès unique. C'est ça qui nous donne un Internet mondial. Si ces appareils ne se retrouvent pas ensemble, eh bien, nous n'aurions pas un seul Internet. C'est la mission même de l'ICANN d'avoir un Internet unique et interopérable.

Nous sommes une organisation technique. Il y a l'IETF. Il y a les RIR. Et nous faisons donc partie de la même famille qui maintient un Internet unique dans le monde. Donc, un Internet fragmenté, ça irait à l'encontre de la mission même de l'ICANN.

Mais qu'est-ce que c'est que la fragmentation de l'Internet ? Eh bien, au

niveau des contenus, il y a déjà les limites. Le contenu n'est pas disponible pour tout le monde partout. Et ça, ça existe depuis des années. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Pensez par exemple au contrôle parental pour le contenu. Mais ce n'est pas un Internet brisé. C'est différent. Il y a des limites sur le contenu que les utilisateurs peuvent accéder. Donc la fragmentation dans l'Internet, ça va être autre chose.

Vous allez entendre dire et différencier -- Bruna nous en dira plus à ce sujet, nous nous attendons à voir une définition des catégories que l'IETF a donnée. Et personnellement, je pense que cela peut prêter beaucoup à confusion de parler de fragmentation de l'Internet de cette manière.

Il y a donc un débat où, parfois, on nous dit que l'Internet est déjà fragmenté. Et ça, ça peut devenir une prophétie autoréalisatrice. Moi, j'ai parlé à Bruxelles avec quelqu'un du Parlement européen des directives NIS2, des opérateurs de serveur racine. On parlait de différents textes législatifs. Et on parlait des interférences qui pourraient exister avec les identifiants uniques. Et la réponse que j'ai obtenue donc de ce parlementaire spontanément, c'est « Mais je ne comprends pas c'est quoi le problème, c'est déjà fragmenté ». Pourquoi est-ce qu'il a répondu ça ? Parce que dans d'autres débats, c'est au niveau du contenu qu'il y avait cette fragmentation selon cette personne.

Donc je crois qu'il vaudrait mieux diversifier toutes ces approches. L'Internet n'est pas brisé au niveau technique. Il n'est pas fragmenté au niveau technique. Il est unique et interopérable. Mais il pourrait devenir

brisé. Absolument ! Et mes collègues, par exemple, s'il y a des noms alternatifs, expliquent qu'il pourrait y avoir une deuxième zone racine. Si on avait des standards IP pour les protocoles Internet qui soient différents. À OCTO, le bureau du directeur des technologies de l'ICANN, eh bien, ils m'ont expliqué tout cela. Au niveau technique, cela pourrait tout à fait créer un autre Internet et il pourrait y avoir non plus un seul Internet. Il pourrait y avoir de nouveaux types d'adresse IP, de protocoles IP. Mais pour le moment, ce que nous disent les techniciens, c'est que cela n'est pas encore mûr. Cela n'est pas encore possible. Il n'y a pas encore d'alternative possible à l'Internet que nous connaissons, au réseau unique que nous connaissons. Parce qu'il n'y a pas de brisures avec le DNS. Eh bien, il n'y a pas d'adoption. Il n'y a pas pour le moment de risque de création d'un autre système Internet. Mais cela est néanmoins une possibilité.

Oui, désolé. Je vais essayer de parler plus lentement.

Les différentes menaces envers l'Internet, ça peut être les technologies qui avancent. Mais ça, c'est une bonne chose. Mais on a besoin de protocoles pour créer ce qu'on pourra appeler un *splinter* Net, un Internet brisé, doublé.

Donc nous observons les questions techniques à l'ICANN, mais nous ne pensons pas que ça vient du monde technique, cette fragmentation de l'Internet. Nous espérons que cette fragmentation ne se fera pas. Nous pensons qu'elle viendra plutôt du monde politique, délibérément ou par accident. Par accident, cela me préoccupe beaucoup, parce que je pense que personne ne veut briser l'Internet intentionnellement, parce qu'il y a tant d'intérêt envers un Internet unique et interopérable sur le

même réseau. C'est des avantages économiques très très marqués. Donc je ne pense pas que ça sera intentionnel.

Néanmoins, la question à un million de dollars, c'est « est-ce que l'Internet mondial va survivre un monde en fragmentation », un monde fragmenté. L'Internet a été lancé à l'époque où on avait la globalisation, où on s'aimait beaucoup plus entre nous, où on voulait s'unir. Et ça, ça a changé. Mais l'Internet est une invention qui date de cette globalisation. Et c'est un système de gouvernance, si on y réfléchit. C'était en deçà de la souveraineté. Les gouvernements sont avec nous. Ils débattent et ils ne prennent pas de décision technique.

Maintenant, le monde a beaucoup changé. Il est beaucoup plus fragmenté. On repart en arrière au niveau des États-nations. Il y a plus de tension entre les acteurs internationaux. Et cette tension, on la voit, on la sent dans notre domaine également, dans le domaine des identificateurs. Par exemple, la notion de souveraineté, on en entend parler au niveau des identificateurs, avec des initiatives de législation qui ciblent le DNS. À une époque, de manière non intentionnelle, on parlait du DNS. Maintenant, c'est beaucoup plus intentionnel, et il y a des attaques contre le DNS au niveau politique. Et il y a des tensions au niveau des identificateurs. Il y a une politisation de l'Internet. Ça devient beaucoup plus politique, la gouvernance de l'Internet, la gouvernance des identificateurs. Les gouvernements y pensent beaucoup -- prendre le contrôle des systèmes techniques. Donc on suit cela de très près.

Et un bon exemple de cela, de cette tendance, c'est que les identificateurs donc sont utilisés dans les conflits. Regardez ce qui s'est

passé avec cette lettre que l'ICANN a envoyée lors du conflit en Ukraine, entre l'Ukraine et la Russie. Eh bien, les identificateurs étaient au milieu de tout cela, au milieu de ce conflit. Et donc il y a une tendance pour avoir beaucoup plus de nations qui reprennent le contrôle des choses, avec un agenda tout à fait politique, alors que nous sommes dans un monde tout à fait technique.

Donc la géopolitisation, donc, des identificateurs est très complexe pour nous. On est basé sur la confiance. On a confiance en le système, dans le système d'identificateurs uniques qui existe à l'ICANN. Mais parfois, il y a un manque de confiance provenant des gouvernements. Et il y a des personnes qui remettent en cause le système, les initiatives de l'ICANN ; et ça, ça peut être un problème à niveau des censures du DNS. Ça, ça peut être très problématique pour nous au niveau de la confiance qui est véritablement la colle qui nous unit. Et donc on retire le tapis donc de sous les pieds de l'Internet mondial.

Donc maintenant, il y a toutes ces questions qui sont mises à débat : que devons-nous faire, que devons-nous envisager... Il ne faut pas prendre l'Internet pour acquis. Ici, dans cette salle, nous devons diffuser ce message.

Les gens pensent que l'Internet va tout simplement fonctionner. Mais il faut s'en occuper. Il faut différencier le contenu du niveau technique. Il y a des débats au niveau des politiques dans le monde. On pense que tout cela représente un tout. Et, de façon non intentionnelle, cela peut entraîner des problèmes.

Par ailleurs, il faut déplacer le débat de la fragmentation de l'Internet

vers la définition, et aller plus loin, commencer à dire quels sont les éléments réels qu'il ne faut pas toucher pour continuer d'avoir un Internet mondial. Merci.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci beaucoup Elena. Je crois que nous avons le temps de prendre une ou deux questions. Et puis, il y aura peut-être du temps à la fin de la séance pour revenir vers les questions qui se poseront. Y a-t-il des questions à ce stade ? C'était tellement rapide [inaudible] ce que personne n'a compris. Je vois une question au fond.

MICHAEL GARGIULO : Je m'appelle Michael, de vpn.com. Je suis curieux en ce qui concerne donc l'approche de l'ICANN concernant les zones de conflit. Donc il y a des régions qui ne font pas ce qui est le mieux avec leur ccTLD. Nous voyons donc des pays comme l'Iran qui utilisent depuis une dizaine d'années .IR. Quelle est la position des politiques ? Est-ce que c'est quelque chose qui est avalisé par l'ICANN ? Est-ce que c'est quelque chose que les pays doivent envisager de faire avec plus de prudence ? Donc qu'est-ce qui va donc briser cet Internet ?

ELENA PLEXIDA : Merci pour cette question. Je pense que les gestionnaires de ccTLD dans cette salle pourraient se prononcer aussi. Donc c'est une ressource nationale, ces ccTLD. Tout est lié au CC. Donc l'ICANN n'a pas de point de vue ou d'influence – et il ne devrait pas en avoir – sur ce que font donc les milieux CC.

Par ailleurs, ce qui pourrait arriver de pire, c'est ce que je décrivais tout à l'heure. La politisation de ce type de débat. C'est ce qui nous entraînerait vers un mauvais chemin.

MICHAEL GARGIULO : J'apprécie ce que vous dites. Personnellement, je trouve que c'est intéressant de voir à quel point nous avons toutes ces politiques commerciales pour les noms de domaine. Toutes ces politiques sont en place pour déterminer ce qu'une entité ou une personne peut faire. Mais il y a des pays qui font des choses beaucoup plus graves en termes d'infraction. Donc pour moi, la dichotomie est intéressante ; cette dichotomie que nous avons, je la trouve intéressante personnellement. Je comprends cette approche où l'on prend du recul, mais je trouve que ce contraste est intéressant. Je voulais partager mon opinion. Merci.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci. Nous prenons cette intervention comme un commentaire et nous pourrions en reparler ultérieurement. Merci. Merci pour vos questions. Notre prochaine intervenante, c'est Bruna Martins dos Santos. Peut-être que vous la connaissez dans ce rôle de conseillère GNSO. Mais est aussi co-facilitatrice donc du réseau des politiques sur la fragmentation de l'Internet. Donc je donne la parole à Bruna.

BRUNA MARTINS DOS SANTOS : Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je suis heureuse d'être avec vous. Merci pour cette invitation.

Donc le point important, c'est que -- donc nous avons commencé notre

discussion sur la fragmentation de l'Internet -- entre dans le cadre du travail intersessions. Donc le débat a été délégué sur le débat politique, sur la fragmentation de l'Internet [utilisateurs], les marchés, donc que toutes ces choses. Beaucoup de gens qui souhaitaient venir au débat sur la fragmentation de l'Internet s'intéressaient donc à la rupture d'accès aux services Internet, par exemple. Ils voulaient savoir en quoi il y avait de la pertinence pour eux. Et cela revient à ce que disait Elena.

Il y a des aspects techniques. Et il faut savoir si, par exemple, des choses comme le DNS fonctionnent, les noms de domaine, quelle est la situation dans ce domaine-là. Donc il y a des questions qui se posent dans le cadre de la fragmentation de l'Internet. Il y a des questions que se posent toutes les communautés. Quelle est la relation entre certains des effets et ce qui se passe indépendamment des couches ? Comment pouvez-vous pouvons-nous donc analyser et comprendre les différents cas ? Comment partager les différents principes et les recommandations qui peuvent donc faire en sorte que l'Internet soit ouvert, interconnecté et interopérable ?

Donc il y a eu des discussions sur le terrain. Et il y a eu différentes expertises qui ont été donc sollicitées. Donc il y a un cadre établi. Il y a un objectif d'orientation, de lignes directrices. Il faut permettre à davantage de personnes et à des parties prenantes de participer à la discussion. Et donc, il y a la question des politiques et des principes directeurs.

On m'a dit de parler plus lentement. Diapositive suivante.

En 2022, donc, le réseau des politiques a établi un cadre. C'est ce que

vous voyez à l'écran à gauche. Il y a donc trois catégories autour de la fragmentation de l'Internet. Tout d'abord, donc, ce sont les discussions classiques, donc au niveau technique. C'est tout ce dont nous avons parlé et tout ce qui est très proche de l'ICANN et de la communauté. Deuxième couche, c'est l'expérience utilisateur. Ce sont ces questions continues de savoir, par exemple, est-ce que les ruptures de services Internet, c'est de la fragmentation. Et quand on peut accéder à certains contenus, mais pas d'autres, est-ce que c'est de la fragmentation ? Troisième catégorie, c'est la gouvernance et la coordination. Donc c'est probablement la catégorie la plus importante, car cela se rapporte à beaucoup de débats que nous avons dans le passé, donc la duplication des espaces, une meilleure coordination entre les unités constitutives techniques. Donc il est très pertinent pour nous de trouver une coordination encore plus forte, notamment donc avec l'IGF et l'ICANN.

Et ensuite, nous arrivons à 2023. Il y a trois catégories de travaux. Donc, il s'agit du déballage des priorités et éviter ou traiter ce qui convient. Alors, nous avons décidé de nous plonger dans chacune de ces catégories. Donc l'idée, c'est de travailler à quelque chose qui est sur l'identification : identifier quels types de fragmentation se rapportent à ce dont nous parlons, quels sont les risques que nous évoquons, et il s'agit de déterminer s'ils doivent être traités. Donc il faut définir quelles sont les pratiques, les directives.

Passons à la diapositive suivante.

Et ici, nous montrons les séminaires en ligne, les groupes de travail, les documents de travail. Donc nous avons rassemblé certains groupes de travail pour parler donc des sujets de discussion.

Passons à la diapositive suivante.

Et donc, ce document de discussion plonge dans les trois catégories. Lorsque l'on examine la fragmentation et la gouvernance, donc comment est-ce que cette gouvernance se relie -- se rapporte à un besoin d'actions nouvelles lorsque donc ces organismes ne sont pas organisés, ne sont pas coordonnés. Eh bien, cela peut conduire à une fragmentation du débat lui-même. Donc, la fragmentation peut se manifester par des silos, par des duplications de conversations et d'échanges.

Donc il y a eu un mouvement l'année dernière autour du GDC pour dire que la communauté technique n'aurait pas sa place dans le débat mené par le GDC. Et donc, cela pourrait conduire à des décisions prises sans le consensus de la communauté multipartite mondiale. Donc il peut y avoir des effets, des répercussions. Donc la fragmentation peut avoir des répercussions au niveau technique s'il n'y a pas l'expertise appropriée.

Passons à la diapositive suivante, qui porte sur les recommandations.

Donc que peut-on faire pour éviter la fragmentation au niveau de la gouvernance ? Donc éviter les mandats redondants, éviter les formats fermés et les forums fermés avec une participation fermée, agir avec les bonnes mesures.

Quelles sont les mesures pratiques que nous pouvons prendre ? Nous avons tenu compte des conséquences si l'on n'introduit pas donc de nouveaux organes dans le paysage de la gouvernance de l'Internet. Il faut améliorer la coordination entre les différents organes. Il y a un

besoin d'amélioration de la coordination entre les organes. Il faut éviter les discussions en vase clos quand on parle des politiques.

Et puis, quand on parle de ce modèle multipartite, il faut impliquer donc toutes les parties aux discussions pertinentes. Il faut qu'il y ait des liaisons, des agents de liaison. Et donc les forums existants doivent collaborer plus étroitement avec les gouvernements. Ainsi, il faut que les conversations soient plus fluides. Et ensuite, nous pouvons passer au débat technique.

Diapositive suivante.

Donc concernant les utilisateurs Internet, ça, c'est ce qui est le plus compliqué. Donc nous avons dit que c'est un phénomène par lequel les différents utilisateurs, lorsqu'ils tentent d'effectuer la même action en ligne, sont présentés des contenus, des options et des interfaces différentes. Donc il y a des instruments différents, des plates-formes différentes. Et il y a donc un niveau d'intervention au niveau des gouvernements. Il faut savoir que tout cela est le résultat de la personnalisation qui se réalise parfois. Et donc, il y a cette possibilité de personnalisation, d'adaptation. Et ça n'est pas toujours positif.

Donc à ce niveau, lorsqu'il y a la fragmentation qui est forcée sur les utilisateurs par les autres parties ou [est-ce] qu'il y a un manque de communication entre les utilisateurs et qu'il y a des problèmes d'accès aux contenus, aux services, eh bien, cela peut dénier les avantages et les libertés que l'Internet est supposé offrir. Donc à ce moment-là, c'est un renforcement si vous voulez des caractéristiques de l'Internet. Et lorsqu'il y a une intervention, c'est nous qui essayons d'utiliser les

différents effets de levier qui existent.

Donc pour cette partie, nous avons cinq recommandations pour gérer la fragmentation de l'Internet au niveau de l'expérience de l'utilisateur. Premièrement, le principe d'égalité. Tout utilisateur doit être en mesure de pouvoir accéder pour communiquer de ce qui est disponible publiquement. Nous devrions tous avoir le même niveau de contenu en tant qu'utilisateurs. Donc les améliorations -- des mesures pour améliorer l'expérience des utilisateurs finaux pour que ce soit sécurisé et compréhensible. Et ça, ce n'est pas une mauvaise fragmentation. Mais il doit y avoir une meilleure compréhension de l'impact sur l'uniformité de l'accès. Ensuite, nous avons l'évaluation de l'impact. C'est un principe également. Toute mesure gouvernementale, de secteur privé et d'acteurs privés qui pourrait avoir un impact sur les utilisateurs doit être évaluée avant la mise en œuvre pour s'assurer que c'est proportionné, qu'il n'y a pas d'effets nocifs et que cela respecte les droits humains. Nous avons parlé également d'harmonisation et de fragmentation qui peut provenir de réglementations nationales diverses, d'intérêt légitime. Et cela peut être évité par une coopération, par des instruments multipartites également. Et cinquièmement, la liberté de choix. Aucun utilisateur de l'Internet ne doit être forcé à utiliser une plate-forme, une certaine technologie spécifique. Tout le monde doit être en mesure donc de choisir les applications, les instruments, les services utilisés et ne va pas être sujet à des conditions non inéquitables. Donc cela permet donc de revenir sur les droits humains, sur l'équité, sur la fragmentation.

Et dernier point, dernière diapo, en ce qui concerne l'infrastructure

technique de l'Internet, ici, nous avons véritablement – lorsque nous avons commencé le panel, nous avons commencé à parler de ce concept, la fragmentation n'est pas un terme clairement défini et c'est très difficile d'arriver à une définition qui peut être opérationnalisée. On doit explorer cela plus avant, parce que l'Internet est composé d'infrastructures techniques, avec une interopérabilité collective à un niveau mondial, donc, pour que les données et les informations soient atteignables, puissent être transportées. Donc la fragmentation de l'infrastructure technique de l'Internet est en rapport avec une grande gamme de défis, défis à l'interopérabilité au niveau des couches de transport technique qui font fonctionner l'Internet.

Et enfin, nous avons la dernière partie des recommandations que nous avons. Qu'est-ce que nous pouvons faire pour éviter la fragmentation de l'infrastructure technique de l'Internet ? C'est reconnaître qu'il y a des propriétés essentielles dans le cœur de l'Internet qui requièrent donc une protection multipartite ; et également avoir des mesures pour contrôler l'étendue et la nature de différents types de fragmentation technique, tandis que l'Internet *evolve*, évaluer de manière critique et éviter les propositions techniques en normes et technologies [inaudible] qui réduisent interopérabilité et limiteraient l'Internet. Et il faut donc protéger l'approche multipartite dans tous les cas de figure.

Et j'ai presque terminé. Je sais que j'ai beaucoup parlé, mais vous avez une page Web, la page Web du PNIF. J'ai beaucoup parlé de multipartisme. Et on a fait une évaluation, l'année dernière. C'était un point d'inflexion, je crois. Le modèle multipartite était menacé. Et nous avons pensé que c'était important. Et c'est une déclaration [du

domaine] politique importante que de renforcer ce multipartisme.

Il y a beaucoup d'autres recommandations. C'est absolument essentiel pour l'IGF, le Forum Internet mondial. C'est un travail qui va se poursuivre, le travail de réseau et des politiques sur la fragmentation de l'Internet. Nous sommes dans notre troisième année. Nous faisons un travail intersessionnel. Et nous travaillons à la mise en œuvre des recommandations que je vous ai indiquées. Donc si vous voulez vous joindre à nous, à notre travail, vous êtes absolument les bienvenus. Il peut y avoir beaucoup d'aspects techniques, néanmoins, qu'on oublie. Donc la ccNSO est tout à fait la bienvenue pour nous rejoindre dans nos travaux. Merci beaucoup de votre attention. Merci beaucoup de votre attention.

ANNALIESE WILLIAMS :

Merci beaucoup Bruna. Merci de vous joindre à nous. Je crois qu'en effet, ce réseau de politiques est un excellent travail et est un excellent exemple de collaboration possible. Nous poserons des questions à la fin, mais je voudrais avancer un petit peu et dire que le rapport a été mis dans le chat avec un lien dans le chat, si vous voulez lire ce rapport datant de 2023 sur la fragmentation de l'Internet.

Je vais maintenant passer à des membres de la ccNSO. Notre première présentation sera de Molehe Wesi, responsable donc de l'autorité des noms de domaine dot ZA. Sans plus attendre, passons-lui la parole.

MAHELE WASI :

Oui. Bonjour à toutes et à tous. Donc nous allons passer à la diapo

suivante.

Même si cela semble être une longue présentation, j'essaierai d'être bref. Nous avons 9 diapos environ. J'aimerais tout d'abord introduire .ZA. Moi je travaille pour l'autorité donc ZA, et je dois dire que Bruna et Elena ont déjà dit beaucoup et ont été très impressionnantes, mais j'aimerais vous présenter mon point de vue.

Véritablement, nous sommes responsables de l'espace de noms .ZA et des textes de régulation. Nous devons améliorer la connaissance du public et faire prendre conscience au niveau du public de ces problématiques Internet. Nous sommes les garants de la gouvernance de l'Internet en Afrique du Sud. Et nous sommes donc responsables du [DCTD]. Nous travaillons avec le gouvernement en tant que régulateurs. Et nous travaillons au développement de politiques. Et de temps en temps, nous avons des conflits. Et on ne veut pas toujours avoir la même opinion sur les mêmes points. Donc c'est une bonne chose d'avoir des opinions divergentes.

Donc au niveau du mandat législatif, donc nous avons à ZADNA un mandat que je vous ai expliqué. Donc nous allons avancer avec les fonctions principales de ZADNA et vous dire ce que nous pouvons faire avec ces réglementations de l'Internet : la création d'un marché, la croissance d'un marché, permettre la concurrence, protéger les consommateurs et avoir un espace .ZA stable et accessible.

Nous avons besoin de politiques qui standardisent et permettent une interopérabilité de l'Internet. Nous devons travailler dans la transparence. Il y a des intérêts économiques dans notre espace. Donc

l'Internet, c'est un outil pour faire de l'argent. Donc nous devons avoir des mesures antitrust. Nous devons avoir un marché qui soit tout à fait équitable. Nous devons également protéger les propriétés intellectuelles de nos clients. Et nous devons également fournir la perspective de l'espace .ZA et de s'assurer au niveau technique que cela fonctionne bien, que l'on respecte les normes d'enregistrement des domaines. C'est un point important.

Il y a la communauté technique avec laquelle nous travaillons dans notre pays. Nous faisons de la formation technique également. Et à la fin du mois, nous allons d'ailleurs avoir une formation DNS qui va se dérouler. Et si vous êtes compétents, vous allez plus pouvoir protéger les utilisateurs, donc être stable et accessible pour .ZA.

Nous avons des normes pour l'enregistrement des noms de domaine. Et nous devons assurer la continuité et la sécurité du réseau, la confiance dans notre réseau.

La fragmentation de l'Internet a en effet des conséquences inattendues. Et cela peut être tout à fait nocif. Par exemple, s'ils ont des lois extraterritoriales, certains pensent que leurs lois sont supérieures aux lois des autres. Et ça, c'est un manque de cohérence. Il faut gérer cela. Il va y avoir à ce moment-là une fragmentation de l'Internet à cause de ces différents protocoles, ces différentes normes. Donc c'est un double tranchant selon une perspective africaine. C'est un problème au niveau de la souveraineté numérique de l'Afrique.

Nous avons également comme sujet brûlant en Afrique ces points de fragmentation de l'Internet qui sont possibles. Et pour l'Afrique, il y a

une mentalité de consumérisation, de consommation avec beaucoup de techniques qui est poussée sur le continent. Et nous voulons avoir notre propre identité, nos propres innovations, plutôt que de suivre les technologies qui viennent d'autres continents. Et nous voulons protéger les données de nos citoyens. Et on ne peut pas le faire si on a des plates-formes qui ne sont pas localisées sur le continent.

Les données doivent être protégées. Elles sont souveraines. C'est une question de sécurité nationale également. Nous devons protéger nos propres citoyens de différents effets nocifs.

Je poursuis. Et moi je vais essayer de vous donner les aspects positifs d'un Internet unique et des intérêts nationaux par rapport à la fragmentation de l'Internet. Un seul Internet, qu'est-ce que ça peut poser comme problème par rapport à la souveraineté d'un pays ? Eh bien, il peut y avoir un contrôle moindre sur l'information, et il peut y avoir beaucoup de désinformation, notamment. L'identité culturelle peut être remise en question. Et, un des aspects que j'ai mentionnés, vous le verrez, c'est une guerre, si vous voulez, au niveau d'une guerre cognitive des connaissances au niveau de l'Internet. Et ça, c'est un problème par rapport à notre identité culturelle, notre identité nationale. Ça peut être un désavantage économique également. La plupart des consommateurs d'un aspect technique, d'une technologie Internet, eh bien, doivent être obligés à prendre certaines décisions. Ce qui n'est pas juste.

Il y a des préoccupations également au niveau de la sécurité. Il y a en effet dans le pays des personnes qui poussent et promeuvent différentes technologies. Et ça, ça peut exposer les citoyens à des

aspects nocifs. Et cela a trait notamment à la prise de conscience des compétences Internet.

Alors comment répondons-nous en Afrique à ces problèmes potentiels ? En Afrique, nous pensons que nous devons établir dans notre constitution -- nous devons avoir un droit à l'expression, à l'égalité et la protection de la confidentialité. À partir de cela, nous avons besoin de textes dans notre constitution. Et nous avons une loi d'ailleurs qui protège ces aspects. Et cela permet de limiter la censure et de promouvoir les flux d'information libre, de protéger la confidentialité et le respect de la vie privée. C'est un petit peu notre propre version du RGPD pour la protection des données des citoyens.

Nous avons besoin également d'un accès égal pour tous les Sud-Africains. C'est extrêmement important. Et donc, je crois que là l'image est sur votre gauche. Comment est-ce qu'on va pouvoir atteindre cela ? Avec un modèle de gouvernance multipartite. Et je crois qu'on en a déjà parlé un petit peu. D'une manière plus précise, nous pensons à un modèle ouvert et transparent d'information et un modèle socio-économique avec un impact socio-économique qui va remplacer un système de régulation et d'analyse de régulation.

Donc, ce système souhaite évaluer tous ceux qui, donc, ont une influence et des enjeux à participer à l'élaboration des décisions avant que les lois soient promulguées. Donc, il faut pouvoir établir des certificats. Donc l'harmonisation des normes et des règlements. Nous ne sommes pas forcément les meilleurs. Mais il y a cette intention de faire en sorte que les écueils soient surmontés. Il faut éviter donc les duplications et utiliser les meilleures pratiques. Donc les règlements

doivent porter sur des thématiques spécifiques dans le pays. C'est très important, en raison de notre passé historique. Nous avons un agenda transformationnel pour faire en sorte que personne ne soit laissé-pour-compte et que ceux qui n'avaient pas d'accès auparavant puissent avoir un accès équitable. Et donc il faut que les avantages économiques soient répartis.

Et enfin, Elena a parlé de ce sujet de savoir s'il y a réellement un Internet unique. Je pense que le climat géopolitique actuel—

Diapositive suivante.

Je dirais que la thématique d'un Internet « uni » est utopique. Ce sujet n'est pas facile. Il y a des alternatives au DNS, tel que Web 3.0, et il y a une méfiance économique et politique. Donc, en tant qu'États souverains, la question se pose « pourquoi est-ce que nous ferions cela », plutôt que de se demander quelle valeur ajoutée peut-on retirer.

Donc nous avons parlé de la question de la sécurité. Nous avons parlé de cette guerre cognitive. S'agit-il de manipulation des masses afin d'atteindre un objectif qui n'est pas bénéfique à tous... Sur ce, je dirais que l'Internet doit demeurer interconnecté. Il faut faire en sorte que les différents pays puissent accéder à l'Internet au-delà de leurs frontières. C'est ainsi qu'on expose nos populations aux différentes cultures. Voilà. J'arrive à la fin de mon intervention. Et je vous remercie.

ANNALIESE WILLIAMS :

Nous remercions Molehe. Y a-t-il des questions dans la salle ou en ligne pour Molehe ? Je crois avoir vu une question au fond de la salle.

YANIRA ZOE FILOMENO VASQUEZ :

Je suis donc boursière de l'ICANN79. Je parle pour mon propre compte. Parlons des réalités de l'idée de cette guerre cognitive. Parlons du fait que la fragmentation est réelle. Je trouve que c'est intéressant de voir qu'il y a des réticences à parler de l'aspect humain, surtout que l'ICANN79 se déroule dans l'une des plus anciennes colonies du monde, Porto Rico.

Je dois dire que les problèmes sont toujours traités de façon très clinique et non pas humaniste. Je voudrais vous demander comment parvenez-vous à traiter dans la transparence des thématiques liées aux utilisateurs finaux.

ANNALIESE WILLIAMS :

Nous prendrons cette question hors ligne. Nous pourrions en parler plus tard. Merci pour votre commentaire. Nous devons passer à notre intervenant suivant. Nous arrivons à court de temps. S'il y a du temps à la fin, nous reviendrons à vos questions.

Maintenant, je vais présenter notre prochain intervenant. Donc il est le président du réseau brésilien de l'information.

DEMI GETSCHKO :

Bonjour à tous et à toutes. Donc je vais faire mon intervention en anglais, et donc que je compte sur votre indulgence.

Donc, je voudrais revenir à des fondamentaux de l'Internet, par exemple la déclaration sur l'indépendance du cyberspace. L'idée de

cette brève présentation est plutôt de provoquer plutôt que d'informer. Je vais dans le même sens que les intervenants précédents.

J'ai trois points à présenter tout d'abord. Donc définir l'Internet unique et mondial. Je pense qu'il y a de la confusion à ce sujet. Nous avons entendu donc de la part de l'Afrique du Sud qu'entendons-nous par un Internet unique et mondialisé. Donc pour le Brésil, il y a une façon particulière [dont] le comité de pilotage traite la question. Il n'y a pas d'obligation. Il y a des règles qui sont émises de bonnes pratiques pour l'Internet du Brésil. Et nous avons une bonne production. Et troisièmement, je vais présenter donc les risques de la langue. Ces risques pourraient permettre à des acteurs malveillants d'agir au-delà de ce qui pourrait sembler normal.

Ici à l'écran, nous avons un ensemble de principes établis par le comité de pilotage brésilien et présenté à Vilnius en Lituanie. Donc il y a certaines thématiques qui sont alignées sur ce que nous avons aujourd'hui. Par exemple la liberté, la vie privée et donc les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et collaborative. Nous devons avoir des points de coordination, de collaboration, mais il y a différents problèmes dans différents pays et il faut respecter cela.

Diapositive suivante. Le troisième point, bien sûr, c'est l'universalité. L'accès à l'Internet doit être universel. C'est un outil de développement humain et social. Et donc la diversité, c'est le quatrième sujet. L'innovation, c'est important, car nous sommes en faveur de l'innovation, de la liberté de faire ce que l'on souhaite sur Internet. Donc qu'il survive ou non, tout dépendra de l'utilisateur. Le fait est que les utilisateurs votent en cliquant. Si personne ne clique, eh bien,

l'application ne va pas survivre.

Ensuite, il y a donc que la neutralité. Donc il a été établi en 2009 qu'il faut des critères éthiques et qu'il ne faut pas de discrimination, de traitement préférentiel qui serait basé sur différentes données d'appartenance religieuse, culturelle, etc. Donc non-responsabilité des intermédiaires. Il ne faut pas tuer le messager. Ce concept est important. Parfois, des messages vont au-delà de la simple nature de messages. Donc ensuite fonctionnalités sécurité et stabilité, c'est évident.

Diapositive suivante. Bien évidemment la standardisation et le niveau d'interopérabilité. Il y a ensuite l'environnement juridique et réglementaire. Ces dix principes au Brésil servent de guide pour la gouvernance de l'Internet au Brésil.

Diapositive suivante, s'il vous plaît. Donc j'ai emprunté cette diapositive à Steve Crocker, pionnier de l'Internet. On y voit illustré ce que j'essaie de dire. Ici, nous avons l'environnement pour les systèmes numériques. Nous avons le niveau inférieur. C'est un environnement réglementé très spécifique. C'est une diapositive qui est ancienne ; vous avez la 3G ici encore. Mais ce n'est pas l'Internet. C'est la façon dont nous arrivons à l'Internet. Ensuite, vous avez le milieu du sablier. Donc c'est le protocole Internet. Vous êtes ensuite à l'intérieur de l'Internet. Et voilà la question que je soulève : à quel moment cesse l'Internet et à quel moment commencent les applications de l'Internet ? Donc tout ce que nous voyons au niveau supérieur du sablier, ce sont les applications. Donc il faut être ouvert aux innovations et évidemment l'utilisateur vote avec ses clics. Donc il ne faut pas confondre les deux éléments

principaux.

Donc quand on parle de fragmentation de l'Internet. Il est important de définir ce dont on parle, et ainsi on peut définir -- déterminer s'il est fragmenté ou pas.

Diapositive suivante, s'il vous plaît. C'est la même diapositive, mais elle explique la diversité de la transmission, la multiplicité des utilisations. Et donc c'est cela.

Diapositive suivante. Ici, nous voyons donc le travail de l'IETF. Le niveau supérieur, c'est ouvert à toute personne qui souhaite créer des applications. Si vous avez un problème avec une application ou l'autre, ça n'est pas un problème lié à l'Internet. L'un des exemples courants -- par exemple, nous sommes tous en faveur de l'électricité, mais peut-être qu'on n'est pas en faveur de certaines sources d'électricité qui détruisent les forêts, etc. Donc, est-ce que le problème c'est l'électricité elle-même, ou est-ce que c'est l'application ? Donc en tant que technologie, Internet doit être maintenu tel qu'il est aujourd'hui pour le bénéfice de tous.

Donc ça aussi, c'est une diapo que j'ai empruntée à la présentation de Steve Crocker. Il y a trois points importants : des protocoles ouverts, avec [permission moins] d'innovation, et les processus standardisés ouverts, avec l'IETF, et une documentation tout à fait ouverte et libre, les RFC. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet.

La diapo suivante. Nous avons parlé de la fragmentation du DNS. Et strictement parlant, peut-être que c'est une mauvaise chose d'avoir des racines alternatives, d'avoir deux racines. Plusieurs racines, ça, ça peut

fragmenter le DNS. On peut avoir des fragmentations au niveau des protocoles Internet, des IP. Donc les propositions par exemple pour un nouveau système IP, par exemple [inaudible], qui a été donc proposé par [inaudible], ça, ça peut être très dangereux. Ça peut fragmenter les protocoles Internet.

Et enfin, question de terminologie. Qu'est-ce que c'est que l'Internet techniquement ? Ou est-ce qu'il s'arrête et que les applications commencent ? Il faut définir tout cela. C'est important parce que lorsque l'on parle de fragmentation de l'Internet, qu'est-ce que cela veut véritablement dire ? Il y a des pays qui sont contre certaines applications, tout simplement contre certaines communautés sur l'Internet. C'est néfaste. Mais ça ne veut pas dire qu'ils sont contre les protocoles de l'Internet qui vous permettent donc d'attendre ces applications. Et peut-être que nous avons besoin d'une taxonomie antérieure et de définir au niveau sémantique pour éviter les erreurs qui ont été effectuées, parce que l'Internet est devenu un système très complexe. Il y a de nombreuses années, cet Internet avait différentes couches, de nombreuses couches et composant -- et c'est difficile de définir toutes les applications de l'Internet, où l'Internet s'arrête et où les applications commencent. Certains disent que l'Internet englobe tout ce qui est connecté, les applications, les appareils. D'autres le voient comme une infrastructure sous-jacente qui facilite les connexions. Alors il faut définir les choses.

Et je vais conclure et parler un petit peu des intermédiaires. Lorsque nous avons des applications Internet, nous devons les définir, avoir une taxonomie. Les traiter comme une entité Unix ne semble pas pratique.

Il y a différentes caractéristiques. Il peut y avoir des problèmes lors de l'utilisation de l'application. Et c'est différent avec le protocole de l'Internet.

Alors ça, ça vient de Steve Crocker. Ça s'appelle la loi [inaudible] par rapport à la science de l'information. Donc l'augmentation très rapide des avancées, ça, Chesterton nous a dit, nous apprenons à faire beaucoup de choses intelligentes, mais peut-être que par la suite, nous devons apprendre à ne pas les faire.

ANNALIESE WILLIAMS :

Merci beaucoup Demi. J'espère que nous avons des questions pour Demi. Je ne vois pas de questions. Donc nous aurons le temps pour poser des questions à la fin. Mais nous allons passer à la prochaine présentation avec Barrack Otieno, responsable de l'organisation des noms de domaines de premier niveau AfTLD.org.

BARRACK OTIENO :

Très bien. Nous avons eu des présentations très intéressantes, et je serais très bref. Mais partager certaines réflexions au niveau régional, au niveau des problèmes que mes collègues ont déjà soulevés. Je vais me concentrer sur une compréhension commune de la fragmentation de l'Internet, sur les facteurs qui contribuent à la fragmentation de l'Internet. Je vais me concentrer sur une perspective régionale puis conclure.

Avançons dans la présentation. D'après la société Internet, toute politique ou décision qui limite le caractère ouvert, global,

interopérable de l'Internet, les attributs qui ont autonomisé des peuples partout dans le monde, contribue à la fragmentation de l'Internet. Et je crois que ça, on a bien élaboré là-dessus et les autres présentateurs en ont parlé.

Moi, j'aimerais aborder les facteurs qui contribuent à la fragmentation de l'Internet. Il y a eu un document ISOC – Société Internet, isoc.org. Plusieurs perspectives ont déjà été présentées. Auparavant, on a parlé des technologies émergentes, de la sécurisation de l'Internet. J'ai écouté hier TechDay, et beaucoup d'applications sont développées pour la sécurité du DNS, comme le DNSSEC. Et hier, ce que l'on disait, c'est pourquoi nous avons besoin de cette application. On se posait ces questions. Et ça, c'est une bonne question aussi pour la fragmentation de l'Internet. On voit des jardins un petit peu secrets, un petit peu [enclos], des intranets. Il y a les questions de souveraineté numériques et les acteurs étatiques, notamment, à ce niveau. Il y a l'Internet qui est parfois coupé. Et dans le Sud global, nous le voyons souvent, l'Internet coupé dans certaines régions ou pays. Il y a les questions de limiter l'accès mondial. C'est des questions géopolitiques donc. Les questions des seuils Internet nationaux, des relations commerciales de régulation et la réglementation de l'infrastructure du DNS. On en parle dans mon pays, [revoir] donc les lois de mon pays concernant la connectivité et la communication. Et il y a beaucoup de conversation sur donc les questions des seuils d'entrée de l'Internet. Et ce n'est peut-être pas des personnes qui sont très au courant qui veulent proposer ces lois.

Donc une perspective régionale sur ces thématiques, et dans d'autres régions c'est la même chose, d'après les données d'accès datant de

2022, les gouvernements en 2022 de sept pays africains ont coupé l'Internet neuf fois. Les leaders politiques de l'Afrique ont de plus en plus de volonté à fermer l'Internet pendant les grandes manifestations politiques. C'est très à la mode en fait, dans notre région. En 2024, 17 pays africains avec environ 310 millions d'habitants, parmi lesquels 50 % d'entre eux ou 180 millions pouvaient voter, eh bien, durant des événements politiques, on a vu l'Internet coupé parfois pour ces élections. Et les acteurs non étatiques n'ont pas pu empêcher ces fermetures de l'Internet. En 2022, il est estimé que l'Afrique a perdu 261 millions de dollars à cause de ces coupures de l'Internet qui ont duré plus de 9532 heures et affecté plus de 132 millions de personnes. Une nouvelle fois, d'après une autre école de pensée, techpoint.africa, l'Afrique subsaharienne a perdu plus de 1,7 milliard en 2023 à cause des coupures de l'Internet. C'est juste après l'Europe, avec des pertes de 30 millions de connexions, affectant près de 85 millions d'utilisateurs de l'Internet.

Et en Afrique, 42 % des ccTLD sont contrôlés par des agences gouvernementales. On en a parlé à AFTLD, il y a de cela deux ans. Cela représente une menace existentielle qui pourrait donc contribuer à la fragmentation de l'Internet.

Diapo suivante. Alors mes conclusions, les coupures d'Internet et la fragmentation sont disproportionnées et injustifiées, et ne peuvent jamais être justifiées par rapport aux droits humains internationaux des Nations Unies.

Les ccTLD que peuvent-ils faire ? Ils peuvent repousser ces efforts et lutter contre la fragmentation de l'Internet. Cela peut être effectué de

plusieurs manières. Quelques propositions qui ne sont pas exhaustives. Premièrement, nous devons être des champions du modèle multipartite de gouvernance de l'Internet. De par le passé, les organisations régionales, donc à AFTLD, APTLD, LACTLD, se sont jointes à des sessions organisées à l'IGF mondial – Forum Internet mondial – et nous avons débattu durant ces séances. Et l'on avançait lentement parfois, parce que l'objectif initial avait été atteint, mais nous avons commencé à débattre de la fragmentation de l'Internet. Et ce serait tout à fait intéressant de relancer ces débats, tout particulièrement au Forum Internet mondial, à l'IGF.

Donc promouvoir et apprécier l'aspect multipartite est extrêmement important pour les ccTLD dans le cadre de la gouvernance, pour minimiser la capture étatique. Et les organisations régionales ont développé des documents qui peuvent guider les acteurs étatiques et non étatiques. Et je crois que, récemment, il y a eu un centre qui a lancé un document d'information et qui l'a publié. C'est tout à fait intéressant. Les ccTLD, les organisations régionales, doivent contribuer à un processus de développement de politiques et élaborer des politiques au niveau national, renforcer les capacités des états, des acteurs non étatiques également, par les écoles de la gouvernance de l'Internet au niveau national et régional.

AFTLD, de par le passé, a contribué à l'école de la gouvernance de l'Internet en Afrique. Et l'ICANN nous a soutenus dans la région, a organisé des séances avec les forces de l'ordre notamment. Et nous avons communiqué ensemble au sujet du DNS. Les ccTLD, les organisations régionales, doivent conduire des recherches et publier

des documents de recherche et d'élaboration de politiques pour souligner les facteurs qui contribuent à la fragmentation de l'Internet et à un impact économique dans leur juridiction. C'est un sujet tout à fait intéressant qui doit s'adapter aux réalités locales, aux économies de nos pays, de notre région. Et il peut avoir beaucoup de malfeasance au niveau des États qui peuvent être néfastes. Des acteurs non étatiques également peuvent avoir un impact nuisible.

Et enfin, les ccTLD, les organisations régionales, devraient se réunir avec des séances de leadership, comme celle-ci, pour débattre des facteurs qui contribuent à la fragmentation de l'Internet dans le cadre de leur juridiction.

Ceci dit, je conclus ma présentation et vous remercie de votre attention.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci beaucoup, Barrack. Je crois que nous avons gagné un petit peu de temps. Donc nous avons de temps pour les questions. Oui, allez-y.

JAVIER RUA : Excellente présentation. Une question pour Barrack. Quelle est votre source pour cette déclaration des Nations Unies, la notion que l'UN, les Nations Unies, ont parlé contre les coupures de l'Internet qui se sont déroulées dans certains pays.

BARRACK OTIENO : Il s'agit d'un rapport UNCTAD.

BARRACK OTIENO : Merci, Byron. Comme je l'ai indiqué dans ma présentation, la majorité des gouvernances donc de l'Afrique, donc, ça se déroule au niveau donc des registres TLD. Et dans la mesure du possible, nous apportons nos contributions. Nous avons donc une réunion des TLD au niveau régional. Et il y a peut-être un manque de clarté pour savoir si nous devons prendre une position plus affirmée en allant de l'avant. Je crois que nous allons atteindre un consensus.

Je crois que, en Afrique, nous sommes actifs dans les différents processus qui nous mènent aux étapes suivantes du processus WSIS. Et la plupart des ccTLD sont ceux qui convoquent les conversations relatives à l'Internet. Et ma présentation est en fait un appel à l'action. Car quand nous sommes absents, les discussions qui se déroulent et qui ont un impact sur nos opérations, donc les décisions sont prises portant sur le cadre politique, et quand nous arrivons trop tard, c'est préjudiciable. Et les gouvernements ont des changements d'effectifs, de personnel. Et quand quelqu'un de nouveau arrive, nous pouvons découvrir que cette personne est mal intentionnée. Et c'est peut-être trop tard.

ANNALIESE WILLIAMS : Y a-t-il encore une autre question ?

IGNACIO SANCHEZ : Je m'appelle Ignacio Sanchez. Je suis boursier de l'ICANN79, du Chili. Ma question s'adresse généralement au PNIF, ou peut-être que si un intervenant a une réponse, je l'apprécierais.

Concernant la fragmentation de l'Internet, est-ce que les personnes du présent groupe ont des communications directes ou des contacts avec des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce ? Est-ce que c'est le cas ? Sachant que les actions régionales sur la fragmentation de l'Internet sont traitées donc au niveau régional. Par exemple, au niveau des différentes alliances, est-ce qu'il y a des accords contraignants pour intégrer -- insérer des principes relatifs à l'Internet relatifs à la fragmentation ? Donc, est-ce que vous avez des

contacts avec les organisations internationales en plus des relations ?

ANNALIESE WILLIAMS : Merci. Je crois que c'est une question qui s'adresse peut-être à Bruna si vous êtes toujours là. La question est de savoir s'il y a des relations entre le PNIF et les organisations internationales.

BRUNA MARTINS DOS SANTOS : Concernant le commerce, nous n'avons personne qui s'implique de ce point de vue. Mais au fil des ans, au fil des dernières années, notre réseau est entré en contact avec des représentants gouvernementaux, des organismes tels que l'ISOC. Et en ce qui concerne les organisations donc telles que l'UNESCO, voilà, nous nous sommes impliqués auprès de l'UNESCO. Et si vous avez une liste des organisations que le PNIF pourrait contacter, nous recevrons volontiers cette liste.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci. Merci Bruna.

NICK WENBAN-SMITH : J'ai trouvé cette séance très intéressante et [qui] donne matière à réflexion. Donc merci à toutes et à tous. Je sais qu'il a fallu beaucoup de travail de préparation.

Alors, ma question s'adresse au panel. Quand on parle de fragmentation, cela signifie des choses différentes en fonction du contexte. Il y a les identificateurs techniques. Il y a les fournisseurs de

contenus, les plates-formes. Donc quand on regarde la position réglementaire au sein de l'Union européenne, au Royaume-Uni, il y a beaucoup d'actions législatives, telles que, par exemple, les préjudices subis en ligne. Qu'est-ce que cela signifie au Royaume-Uni ?

Alors, il y a la réglementation des plates-formes. Il y a le traitement de sujets tels que la prévention du suicide par des informations en ligne. Donc c'est très différent. Il est tout à fait normal [que] les différentes parties du monde, car il y a une forte diversité culturelle, législative -- il est tout à fait normal d'avoir ce type de fragmentation. Ce qui est plus inquiétant, c'est -- bon, pour ceux qui interviennent dans les ccTLD, nous avons des racines profondes à l'IANA. Et là, on se dit qu'il ne peut pas y avoir de fragmentation, car ça casserait tout. Par exemple, quand un gouvernement fait une coupure totale d'Internet, pourquoi n'y a-t-il pas de remède. Par exemple, au Royaume-Uni, les fournisseurs de services Internet ont des approches plus nuancées. Il y a une approche nuancée. Et donc dans chaque juridiction, les choses sont gérées de façon différente. Et moi je suis complètement déconcerté par rapport à ce que j'entends. N'y a-t-il pas des remèdes dans ces juridictions. Je suis profondément perturbé par ce que j'apprends. Est-ce que c'est quelque chose qu'on doit simplement gérer par l'amélioration de l'éducation, faire de la pédagogie pour éviter ces situations terribles ?

ANNALIESE WILLIAMS : Est-ce qu'il y a une question spécifique à l'un de nos intervenants, Nick ?

NICK WENBAN-SMITH : Ça n'est pas une question spécifique, c'est un monologue en fait. Je

m'épanche.

ANNALIESE WILLIAMS : Je voudrais inviter n'importe lequel des intervenants à répondre à cette question.

BARRACK OTIENO : Oui. Merci. Oui, j'essaierai de répondre à votre question, donc, comme je l'ai comprise. Je partage des expériences. Il y a trois ans, j'étais président donc de notre groupe sur le modèle multipartite. Et je me rappelle d'une conversation suite à une intervention similaire.

On parlait de la cohésion nationale. Nous parlions donc de l'élection présidentielle. Et on nous a dit, voilà, vous, vous nous parlez de politiques. Vous nous dites de ne pas couper l'Internet. Nous avons créé un groupe de réflexion. Nous avons exploré plusieurs voies pour gérer la situation. Et donc pour abrégé, nous avons dû faire appel à des blogueurs pour pouvoir communiquer. Et il a été décidé de ne pas intervenir dans l'infrastructure de l'Internet. Alors quand les décideurs se trouvent dans une situation où ils doivent couper l'Internet pour le bien public ou le maintenir, alors, parfois ils ne savent pas vraiment quoi faire. Donc parfois, il faut prendre une décision. Voilà ma réponse.

ANNALIESE WILLIAMS : Merci Barack. Je crois que Bruna souhaite répondre aussi. Nous arrivons à court de temps. Donc, intervenez rapidement.

BRUNA MARTINS DOS SANTOS :

Je vais être très brève, juste pour dire,

dans le rapport PNIF, d'autres interventions ont été signalées. Par exemple quand il y a un manque de proportionnalité à une absence de bonne justification. Si on va au-delà de la conversation sur la coupure, il y a aussi la question des contenus, la question des blocages. Et cela peut avoir un impact mondial en raison des VPN. Il y a la question de l'absence de concurrence. Cela veut dire que, dans certains États, il y a favorisation. On favorise donc les services et prestataires de services nationaux. Et cela peut avoir un préjudice sur la confidentialité des données, la sécurité.

Je crois qu'il y a eu 70 élections à l'échelle mondiale. Plus de 2 milliards de personnes au monde vont voter. Et donc ces coupures d'Internet ont un impact. Au Bangladesh, il est question de bloquer les réseaux sociaux, mais aussi les VPN. Nous espérons pouvoir cartographier des solutions intéressantes. Merci.

ANNALIESE WILLIAMS :

Merci Bruna. Cette séance nous donne vraiment matière à réflexion. Nous sommes à une époque de grande complexité. Il y a cette question d'établir un équilibre entre les intérêts nationaux et donc le bon fonctionnement de l'Internet.

Je voudrais remercier tous nos intervenants. Ces présentations ont été très intéressantes. Remercions tout le monde. Bruna, Molehe, Demi et Barrack. Et je remercie aussi mes collègues et le personnel technique, le personnel qui nous a soutenus. Merci à toutes et à tous. La séance est levée et merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]